

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

2026-V1

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire »

Henri Bergson



Participer à la **préservation, à l'amélioration et à la valorisation de notre environnement** constitue, plus que jamais, l'un des enjeux majeurs du développement durable.

Il est de notre responsabilité d'intégrer les problématiques environnementales et climatiques dans nos décisions quotidiennes afin de donner du sens à nos actions.

- La direction de CENPAC s'engage dans une démarche d'amélioration continue de son système de management environnemental, visant notamment à rechercher et à respecter la conformité aux exigences réglementaires applicables en matière d'environnement, ainsi qu'à :
- Intégrer les risques et opportunités liés au changement climatique,
- Répondre aux attentes des parties intéressées,
- Et maintenir la certification ISO 14001 des activités de ses sites de Roissy-en-France et de Châtres Val Bréon.

DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX RENFORCÉS

Dans cette dynamique, nous renforçons nos engagements à travers des plans d'actions concrets visant à :

- **Évaluer et anticiper les risques climatiques** susceptibles d'impacter nos opérations, nos chaînes d'approvisionnement et nos parties prenantes.
- **Réduire nos émissions de gaz à effet de serre** (GES) en mesurant nos émissions sur les scopes 1, 2 et 3, et en priorisant les actions de réduction.
- **Optimiser la maîtrise de nos consommations** énergétiques et encourager le recours aux énergies renouvelables.
- **Promouvoir l'économie circulaire** en proposant des solutions d'emballage éco-conçues et plus responsables.
- **Collaborer avec des fournisseurs engagés** dans des démarches environnementales et climatiques ambitieuses.
- **Sensibiliser et former nos collaborateurs** aux objectifs du développement durable, aux enjeux du changement climatique et à leur rôle dans l'atténuation de ses effets.
- **Communiquer de manière transparente** sur nos objectifs, nos résultats et nos axes de progrès.
- **Réduire l'impact environnemental** de nos livraisons en optimisant nos plans et nos modalités de transport et d'approvisionnement, notamment par l'achat de produits majoritairement fabriqués en Europe.
- **Limiter les impacts environnementaux** de nos catalogues papier en privilégiant des supports plus responsables.
- **Réduire nos déchets** et/ou favoriser leur tri pour améliorer leur valorisation.



Sylvain BERQUET,
Directeur Général



cenpac
emballages & équipements